



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.04.2010
Date de la convocation des conseillers :
15.04.2010
point de l'ordre du jour no:
05

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 23 avril 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Roller, Jaerling, Zwally, Weidig, Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Snel, Huss, Hannen, Knaff. Hildgen, Codello, Wohlfarth, Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Aménagement de la forêt communale

Vu le courrier de l'Administration de la nature et des forêts du 8 janvier 2010 aux termes duquel il y a lieu de procéder à l'approbation du projet d'aménagement abrégé 2009-2018 du type « plan simple de gestion » pour les forêts communales d'Esch-sur-Alzette conformément à la procédure de ratification prévue par la loi du 8 octobre 1920 concernant l'aménagement des bois administrés ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 8 mai 1922 concernant le service d'aménagement des bois administrés ;

Vu l'avis favorable du Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures du 15 mars 2010 ;

Vu les dossiers annexés à la présente ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le projet d'aménagement de la forêt communale d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 23.04.2010.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre